



**RÉSIDENCES
PRIVÉES POUR
AÎNÉ-ES**

**ON MÉRITE LE MAXIMUM,
NOUS SOMMES ESSENTIELS**



NUMÉRO 9

16 JUIN 2026



DES ENTENTES DANS LES CINQ RPA DU GROUPE COGIR

La menace du recours à la grève a permis de faire débloquer les négociations et d'obtenir des ententes pour cinq RPA du groupe Cogir. Ces ententes seront présentées aux membres dans les prochains jours.

Le 11 juin dernier, des avis de grève étaient transmis aux gestionnaires de sept RPA prenant part à la négociation coordonnée, dont cinq

appartiennent au groupe Cogir. Depuis l'envoi des avis de grève, les pourparlers se sont accélérés et ont permis de convenir d'ententes de principe respectant les paramètres de la coordonnée. Conséquemment, la grève est suspendue dans ces cinq résidences.

La pression a permis de faire bouger Cogir. Ce sera maintenant aux travailleuses et aux travailleurs de voter sur ces ententes.

GRÈVES MAINTENUES DANS 2 RPA

Les grèves prévues du 19 au 24 juin au Manoir St-Augustin à Gaspé et du 20 au 24 juin à la résidence Le Duplessis de Trois-Rivières sont maintenues.

Elles le sont tant qu'une entente ne sera pas intervenue. Rappelons que les services essentiels seront maintenus si des grèves ont lieu.

PLUS DE 20 RPA ONT UNE ENTENTE

Pour le moment, 22 des 30 RPA prenant part à la négociation coordonnée ont conclu une entente de principe.

Parmi les gains de la coordonnée, mentionnons une augmentation salariale minimale de 16,5 % sur 4 ans, une bonification de la retraite et des mesures locales, selon les résidences.

Avec les ententes chez Cogir, il est temps que les autres propriétaires de RPA comme Chartwell et Corev comprennent le message.

S'ils veulent qu'on passe tous et toutes un bel été, qu'ils mettent toute leur énergie pour régler au plus vite.